Zeitschrift: Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum

Herausgeber: Forum Helveticum

Band: 14 (2003)

Artikel: Les TIC à l'école : pourquoi?

Autor: Moret, Francis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-832954

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES TIC1 À L'ÉCOLE: POURQUOI?

Francis Moret

Dans le milieu de la formation, on peut encore faire des comparaisons entre des écoles ou des classes qui introduisent les TIC et d'autres qui ne le font pas. On peut même se demander quelle est réellement la valeur ajoutée de l'intégration des TIC à l'école. Dans d'autres secteurs, par exemple le secteur bancaire, on ne se pose même plus la question car les établissements bancaires qui n'ont pas introduit les TIC ou qui les ont introduites trop tard ont tout simplement disparu. Le processus d'intégration des TIC à l'école est vraisemblablement plus lent que dans d'autres secteurs. Il n'en est pas moins irréversible. La question n'est donc plus de savoir si le système éducatif doit introduire ou non les TIC, mais bien de prévoir la place qui leur sera réservée à court, moyen et long terme.

Dans la société que l'on appelle «société de l'information», les deux missions fondamentales de l'école n'ont pas changé, à savoir garantir la socialisation des enfants et l'acquisition de connaissances. Mais l'école doit prendre en compte l'évolution de la société, en particulier dans le domaine des TIC. Elle doit notamment assurer une culture TIC de base pour tous (la médiaculture), initier les jeunes aux outils TIC indispensables à leur insertion professionnelle (l'employabilité), intégrer les TIC dans les cours lorsque cela a du sens (une école en mouvement).

La médiaculture

Ce que l'on a appelé longtemps l'éducation aux médias est devenu aujourd'hui un élément essentiel d'une formation générale facilitant l'intégration des jeunes dans la société. Ils ont tous droit à une culture TIC de base, la médiaculture. Il ne s'agit pas seulement de les entraîner à l'usage des TIC, mais bien de développer des attitudes créatrices et critiques à leur égard et des médias en général: cette culture est devenue nécessaire à tout citoyen.

Chaque jeune devrait apprendre à évaluer des informations et à juger la validité des sources selon leur origine, leur intégrité et leur degré d'actualité. Il devrait comprendre, d'une manière qui soit adaptée à son âge, comment

on utilise le son, l'image et le texte dans un message audiovisuel, et quel rôle jouent ces éléments. Il devrait être confronté à des questions relevant de l'éthique (droits d'auteur, copie de logiciels et d'images, «surf» sur les sites interdits, pornographiques, racistes, ou prônant la violence). L'école doit être l'endroit de la réflexion sur de tels problèmes.

L'employabilité

L'école ne peut pas garantir l'acquisition de connaissances par les élèves et assurer leur socialisation, sans tenir compte de leur avenir professionnel. Elle doit aussi assurer leur employabilité. Or aujourd'hui, pour trouver une place sur le marché de l'emploi, et notamment dans les entreprises stratégiques pour l'ensemble du développement industriel et économique du pays, il faut de bonnes connaissances des outils d'information et de communication, ainsi que des compétences dans la gestion de l'information.

En sortant de l'école, un jeune doit savoir utiliser les logiciels d'application classiques (utilisation du clavier, traitement de texte, tableur, traitement de l'image, présentations, bases de données, etc.). Il doit aussi être familiarisé avec l'utilisation de l'e-mail et avoir de bonnes connaissances des outils de navigation et de recherche dans l'Internet, pour accéder aux informations dont il a besoin.

Une école en mouvement

En réalité, nous assistons aujourd'hui à la naissance difficile mais certaine d'une nouvelle école, une école centrée non plus sur la transmission de connaissances mais sur l'apprentissage, une école dans laquelle l'apprenant est au centre du processus d'apprentissage. Cette situation nécessite un environnement pédagogique très riche au service de l'apprenant. Les TIC sont l'un des éléments essentiels de cet environnement pédagogique.

Pour exploiter au mieux le potentiel des TIC à l'école, il faut non seulement apprendre à les utiliser mais surtout les utiliser pour apprendre. Ainsi, les enseignantes et les enseignants devraient être capables d'intégrer les TIC conformément aux exigences de la didactique et de la méthodologie propre à chaque niveau d'enseignement, d'organiser pour leurs élèves un «environnement d'apprentissage», de faire usage des TIC pour individualiser leur

enseignement, d'utiliser des logiciels d'apprentissage conformément aux objectifs visés, d'apporter un soutien aux apprenants lors de leurs recherches concernant le choix et l'élaboration des informations.

Les objectifs mentionnés ci-dessus sont détaillés dans les recommandations que le Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement (CTIE) a préparées avec un groupe d'experts pour la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

Priorités

A la lumière des réflexions menées avec des représentants des cantons et des expériences faites au niveau international, nous avons identifié quatre domaines prioritaires pour créer des conditions cadres susceptibles d'assurer l'intégration des TIC dans les écoles de Suisse, de l'école enfantine à la fin du degré secondaire 2.

Formation des enseignantes et des enseignants

L'intégration des TIC dans la formation ne peut pas se faire sans un effort considérable pour assurer la formation initiale et continue des enseignantes et des enseignants. Dans un premier temps, il s'agit de former des formateurs de formateurs, sur la base d'un système modulaire privilégiant le développement de compétences pédagogiques en TIC.

Ressources pédagogiques

Il est important de développer l'infrastructure et d'assurer les ressources humaines nécessaires à l'identification, à l'évaluation et à la production de matériel pédagogique et de cours en ligne de qualité, adaptés aux programmes scolaires, si l'on veut vraiment que le corps enseignant utilise les TIC dans les cours.

Infrastructures

La Suisse bénéficie heureusement de bonnes infrastructures TIC. Dans les écoles, on doit cependant faire face à une grande hétérogénéité du matériel et des logiciels parfois disponibles seulement à des prix dissuasifs pour les écoles. Pour favoriser l'adaptation des structures scolaires à la société de

l'information, il est nécessaire que les secteurs privé et public collaborent, afin d'offrir aux écoles des conditions d'acquisition adaptées à leur mission et à leurs moyens, en particulier en ce qui concerne le matériel, les logiciels et l'accès au réseau.

Pilotage

La complexité des structures de formation et les difficultés inhérentes à l'intégration des TIC elles-mêmes nécessitent un pilotage au niveau national. La Task Force «TIC et formation» constituée en automne 2000 assure ce pilotage, en menant notamment les activités suivantes:

- Information et échange suffisamment tôt au niveau décisionnel;
- Coordination de projets d'intérêt général;
- Préparation et évaluation à l'attention des organes de décision politiques;
- Partenariat coordonné avec le secteur privé;
- Coordination des initiatives de financement, afin de développer une stratégie cohérente entre la Confédération et les cantons.

Les actions liées aux priorités énoncées ci-dessus sont décrites de façon plus détaillée dans d'autres articles de cette publication.

Perspectives

Les milieux de la formation sont prêts à relever le défi de l'intégration des TIC à l'école. Les concepts cantonaux et les plans d'action nationaux existent. La Task Force «TIC et formation» est garante du pilotage de cette intégration. Reste aux politiques à mettre à disposition de la formation les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs pédagogiques fixés.

Si l'on considère la réaction du Parlement lors de sa dernière session, en septembre 2003, on ne peut malheureusement que s'inquiéter. En effet, les Chambres fédérales ont décidé de limiter à 35 millions de francs le crédit de 100 millions prévu initialement pour la formation continue en TIC des enseignantes et des enseignants. L'inquiétude est d'autant plus grande que cette mesure

incitative de la Confédération s'inscrit dans le cadre du «Partenariat publicprivé – l'Ecole sur le net» (PPP-ésn)² initié justement par la Confédération, qui est le premier partenaire à se désengager!

Le contexte politico-économique peu réjouissant ne pourra cependant pas stopper le processus d'intégration des TIC à l'école. Le seul risque est que la Suisse se réveille dans une dizaine d'années avec une belle «gueule de bois», pour n'avoir pas pris suffisamment tôt les mesures qui s'imposaient dans un pays dont la matière grise reste la matière première. Il s'agit d'un risque que l'on aurait tort de sous-estimer.

Pour avoir participé à la conférence EMINENT qui s'est tenue à Genève au début du mois d'octobre et qui réunissait des représentants d'une trentaine de pays impliqués dans l'intégration des TIC à l'école obligatoire, je peux affirmer à titre personnel que la Suisse n'est pas dans le peloton de tête en matière d'intégration des TIC à l'école. Il serait bon de retrousser les manches aujourd'hui déjà, si l'on veut par exemple former dans les cinq prochaines années un tiers (environ 30000) des enseignantes et enseignants intégrant les TIC dans leurs cours.

Au moment d'organiser le Sommet mondial de la société de l'information en décembre à Genève, il serait bon que la Suisse se souvienne que les deux premiers principes de la *Stratégie du Conseil fédéral pour une société de l'information en Suisse* (février 1998), à savoir les principes de l'accessibilité universelle et de la compétence universelle impliquent, comme le Conseil fédéral le propose du reste, une vaste initiative de formation. Cette offensive ne peut en aucun cas faire abstraction de l'école obligatoire, seul niveau d'enseignement par lequel passe toute la population.

¹ TIC: technologies de l'information et de la communication (en anglais ICT: Information and Communication Technologies)

² Site du projet PPP-ésn: www.ecolesurlenet.ch ou www.schuleimnetz.ch Site du CTIE: www.ctie.ch ou www.sfib.ch Site du Serveur suisse de l'éducation: www.educa.ch

